Infrastructures et Déplacements

35 - RD 66 (Ex RN 116) Aménagements de la traversée de RIA

Préambule :

La traversée de Ria-Sirach n'est pas adaptée aux modes doux. Avec un trafic moyen journalier proche de 10 600 véhicules par jour dont un taux de poids-lourds de 4 % et des trottoirs étroits non adaptés à la prise en compte des piétons et autres modes doux, la traversée de Ria-Sirach est réputée insécure. L'État a décidé d'envisager un projet d'aménagement qui s'inscrit dans un projet plus global d'amélioration des conditions de circulation sur la RD 66.

Historique:

Différents projets de sécurisation de la traversée de la commune ont été envisagés (Cf. schéma des variantes) et présentés lors de la concertation publique pour l'aménagement de la traversée Ria-Sirach qui s'est tenue du 19 novembre au 22 décembre 2021.

A l'issue de la concertation, il a été décidé de soumettre la variante 3 à l'enquête publique modifiée en intégrant (Cf. Schéma du projet soumis à l'enquête publique) le traitement du carrefour entre la RN116 et la RD26a (route de la Coste de Sirach) tel que plébiscité pendant la concertation.

Avancement:.

L'enquête publique au titre du Code de l'Expropriation définie par l'arrêté préfectoral n°PREF/DCL/BCBLUE/2023292-0001 du 19 octobre 2023 s'est déroulée pendant 19 jours, du lundi 20 novembre 2023 au vendredi 8 décembre 2023.

A l'issue de cette enquête le commissaire enquêteur a émis un avis défavorable à la Déclaration d'Utilité Publique (DUP) mais aussi à l'enquête parcellaire relative au projet en date du 2 janvier 2024.

Le Département doit maintenant statuer sur les suites à donner.

Pièces jointes : Schémas des variantes envisagées

Schéma de principe du projet soumis à la DUP

2025



leDépartement66.fr



